

L'AGENDA DE LA SEMAINE

Pour SeaFrance, la semaine de tous les dangers

Un comité d'entreprise aujourd'hui et un conseil de surveillance mercredi devraient décider du sort immédiat de la compagnie SeaFrance.

Ce matin, à l'hôtel Meurice, le comité d'entreprise extraordinaire, organisé dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi, risque de souligner le gouffre entre les propositions formulées par la direction de SeaFrance, et les revendications des syndicats. Ces derniers fustigent, depuis le début des négociations, l'inflexibilité de la direction, l'absence de dialogue, les « miettes » concédées ici ou là. Sur le nombre de suppressions de postes (aujourd'hui ramené à 502), sur les conditions et les pro-



Pierre Fa et la direction de SeaFrance vont-ils parvenir à sortir la compagnie de l'ornière ? Réponse cette semaine.

positions de reclassement, très peu d'avancées ont été observées au cours des dernières semaines.

La direction avait lancé un ultimatum : un accord général devait être trouvé le 5 octobre afin que la procédure de recapitalisation puisse être engagée. Le 5 octobre, c'est aujourd'hui. La seule échappatoire serait que la direction offre un nouveau délai à toutes les parties pour prendre le temps de négocier.

Mercredi, un conseil de surveillance doit se tenir à Paris. Si SeaFrance et son propriétaire la SNCF restent sur la ligne dure suivie depuis le début du plan de redressement, il n'y aura d'autre alternative que le tribunal de commerce et la mise en redressement judiciaire. ■

À SUIVRE

Aujourd'hui. - Troisième réunion publique sur le projet Calais Port 2015, à la salle des fêtes de Fréthun (19 h 30).

Mardi. - Jacques Gounon, PDG d'Eurotunnel, et Guy Allemand, maire de Sangatte, vont signer en mairie la convention financière qui les lie notamment pour le projet de golf.

Mercredi. - Conférence-débat en mairie de Calais sur la dyslexie, dyspraxie et dysphasie. À 18 h.

Jeu. - La Croix-Rouge française inaugure officiellement ses nouveaux locaux calaisiens, situés 57, rue Magenta.

Vendredi. - Verdict de l'affaire Monique Lejeune, jugée depuis lundi aux Assises de Saint-Omer.

Dimanche. - Ouverture de saison au Channel, avec notamment le Spaghetti western Orchestra.